



DÉP. = 85 / 8.1

ASSOCIATIONS - COMPTE 65738

**Montant voté
au Conseil Municipal
du 27 MARS 2025**

Vote :

ASA canal du Moulin

à l'unanimité des suffrages exprimés (26), Gérard COUSTABEAU et Amor BOUKHECHAM ne prenant pas part au vote

6 000,00 €

ASA canal de Craponne

à l'unanimité des suffrages exprimés (26), Gérard COUSTABEAU et Amor BOUKHECHAM ne prenant pas part au vote

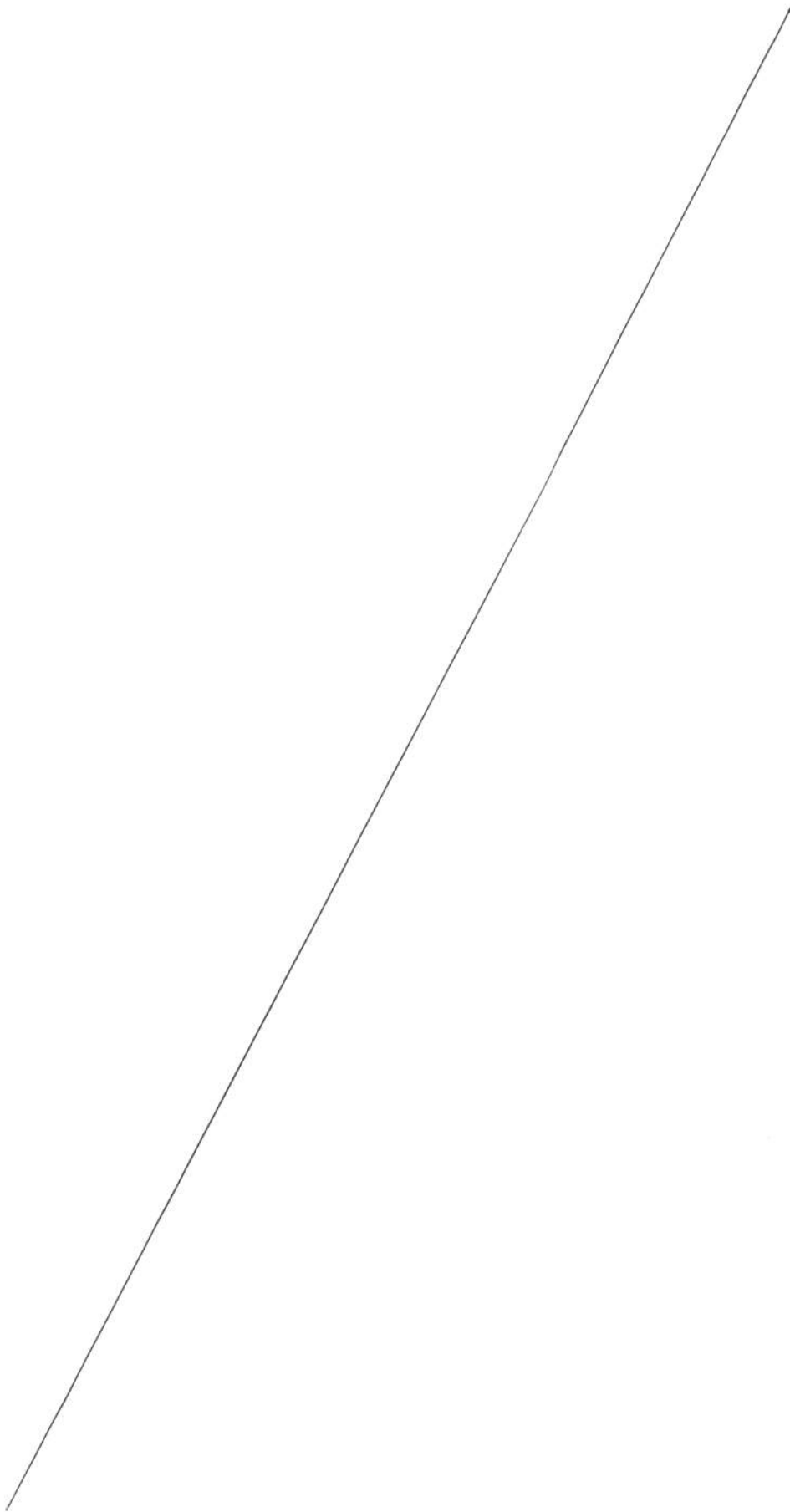
6 000,00 €

TOTAL COMMUNE - COMPTE 65738

Certifié exécutoire compte tenu de
la transmission en Sous-Préfecture
le 11/04/25 et de la publication
ou notification le 11/04/25

REÇU EN PREFECTURE
le 01/04/2025
Application agréée E-legalite.com

99_DE-013-211300843-20250327-DELIB_25_21



REÇU EN PREFECTURE
le 01/04/2025
Application agréée E-legalite.com